

Politique Éthique

Mining Mineral Resources S.A.S

Révision III

Engagement envers une conduite éthique

Mining Mineral Resources S.A.S. (MMR) s'engage à respecter les normes éthiques les plus élevées dans toutes ses opérations. Nous reconnaissons nos responsabilités envers les employés, les parties prenantes et la société, et nous assurons le respect de toutes les lois nationales et internationales applicables, des réglementations industrielles et des directives locales.

Conformité aux lois et réglementations

MMR respecte strictement toutes les lois et réglementations en vigueur, en particulier celles régissant les droits du travail, les opérations commerciales et la gouvernance d'entreprise. Nous alignons activement nos pratiques sur les normes nationales et internationales, notamment les Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Intégrité dans les transactions commerciales

- Les employés ne doivent pas utiliser les informations confidentielles de l'entreprise à des fins personnelles ou pour nuire à MMR.
- Toutes les décisions d'approvisionnement et de vente sont basées uniquement sur la qualité, la performance et la valeur, jamais sur des incitations, des cadeaux ou des faveurs.
- MMR applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et de la fraude, en garantissant la conformité par le biais d'un suivi interne, d'audits tiers et de formations obligatoires sur l'anti-corruption. Les audits sont réalisés annuellement, et les employés suivent une formation obligatoire au moins une fois tous les deux ans pour assurer la responsabilisation et l'efficacité.

Neutralité politique

- MMR ne fournit aucun soutien financier ou matériel aux partis politiques, garantissant une stricte neutralité dans les affaires politiques.
- Les employés qui participent à des activités politiques doivent le faire à titre personnel, sans impliquer MMR.

Engagement envers des pratiques d'emploi équitables

- MMR est un employeur garantissant l'égalité des chances, offrant un environnement de travail exempt de discrimination basée sur l'âge, le genre, l'ethnicité, la religion, le handicap ou toute autre caractéristique protégée.

- MMR respecte pleinement les lois du travail et interdit strictement l'exploitation du travail forcé ou du travail des enfants dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement.
- Nous promouvons la diversité et l'inclusion au travail, garantissant des salaires équitables et des conditions de travail sûres pour tous.

Excellence des produits et services

- Les employés de MMR sont dédiés à la fourniture de produits et services de haute qualité, assurant la satisfaction des clients et la conformité aux normes internationales.
- L'amélioration continue et l'innovation sont encouragées pour maintenir les normes de qualité les plus élevées.

Traitement équitable des fournisseurs

- Tous les fournisseurs de MMR sont traités avec équité, professionnalisme et transparence, garantissant des opportunités égales pour collaborer avec nous.
- Les fournisseurs doivent respecter les principes éthiques de MMR, y compris la conformité aux droits de l'homme, aux pratiques de travail équitables et aux politiques anti-corruption.

Engagement communautaire

- MMR soutient activement les communautés dans lesquelles elle opère à travers son Comité des Relations Communautaires, en mesurant l'impact des initiatives grâce aux retours des parties prenantes, aux enquêtes communautaires et aux évaluations périodiques afin d'assurer des contributions significatives et durables.
- Nos initiatives incluent des contributions caritatives dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, visant à améliorer les conditions de vie locales et à favoriser un développement à long terme.

Responsabilité environnementale

- MMR respecte les normes environnementales les plus strictes et veille à se conformer aux lois locales, régionales et nationales en matière d'environnement.
- Nous nous engageons à des pratiques commerciales durables visant à minimiser l'impact environnemental, y compris la réduction de l'empreinte carbone, la gestion responsable des déchets et la conservation de la biodiversité.

Conduite en milieu de travail et politique anti-harcèlement

- MMR applique une politique stricte contre tout comportement inapproprié, y compris l'intimidation, le harcèlement, la discrimination ou tout comportement offensant en milieu de travail.
- Tous les employés doivent maintenir un environnement de travail professionnel, respectueux et inclusif.
- Des mécanismes de signalement sont en place pour permettre aux employés de signaler anonymement leurs préoccupations sans crainte de représailles.

Engagement en matière de santé et sécurité

- MMR reconnaît les risques inhérents à ses activités et s'engage à gérer et minimiser ces risques de manière proactive dans tous les départements.
- L'entreprise garantit une stricte conformité aux normes de santé et de sécurité au travail, offrant des formations, des équipements de protection et des évaluations des risques pour assurer la sécurité des employés et des sous-traitants.

Responsabilité et conformité

- MMR audite régulièrement ses politiques éthiques afin d'assurer une amélioration continue et le respect des normes.
- Les employés, fournisseurs et parties prenantes sont encouragés à signaler toute préoccupation éthique via le mécanisme d'alerte interne de l'entreprise, qui garantit une stricte confidentialité et une protection contre les représailles. Les signalements peuvent être effectués de manière anonyme, et toutes les préoccupations feront l'objet d'une enquête approfondie avec des mesures correctives appropriées.
- Le non-respect des normes éthiques peut entraîner des mesures disciplinaires, la résiliation du contrat ou des poursuites judiciaires selon les cas.

Département Conformité :

M. John Matt – Responsable Conformité

Email : john.matt@mmrdrc.com

Département RH :

M. Ashok Kumar Tiwari – Responsable RH

Email : ashok.tiwari@mmrdrc.com

Ashok Kumar Tiwari
John Matt

VERSION : 03.2025 | DERNIÈRE MISE À JOUR : FÉVRIER 2025

PRÉPARÉ PAR : ÉQUIPE DE CONFORMITÉ D'ENTREPRISE

APPROUVÉ PAR : DIRECTION GÉNÉRALE

PUBLIÉ PAR : MANAGEMENT DE MMR

